

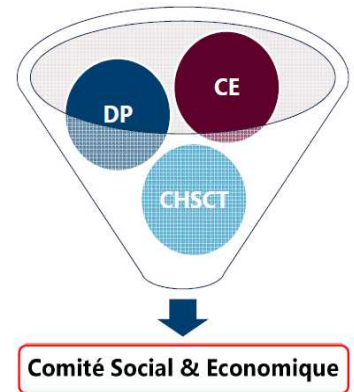


Élections CSE, votre voix compte

Voter aux élections professionnelles vous permet de choisir vos élu(e)s au CSE qui désigneront à leur tour vos élu(e)s au CSEC (CSE Central LAS). Le résultat du 1er tour détermine la représentativité des organisations syndicales qui pourront :

- Désigner (ou non) des Délégué(e)s Syndicaux locaux et centraux.
- Participer aux négociations des futurs accords au niveau de votre entreprise, du groupe Thales, dans la branche métallurgie et au niveau national interprofessionnel.

Ce mandat sur une nouvelle durée de trois ans est un enjeu majeur dans le processus démocratique de l'entreprise, la gestion du CSE et de ses commissions.



Un vote avec des enjeux en cascade

- ➔ Au niveau de l'établissement : sujets économiques et emploi, QVT, sécurité, formation, égalité F/H, RIE, transports, activités socio-culturelles.
- ➔ Au niveau de la société LAS : stratégie, emploi, investissements, négociations.
- ➔ Au niveau du Groupe Thales : CIE, conseil d'administration Thales, administrateurs Humanis Malakoff Médéric, Comité Européen.
- ➔ Au niveau de la Branche de la Métallurgie face à UIMM (patronat de la métallurgie), pour la fixation des salaires minimaux et la négociation du contenu des Conventions Collectives.
- ➔ Au niveau National avec la désignation des conseillers Prud'hommes et les négociations avec le MEDEF et le gouvernement (retraites, formation,...).



Le bilan des élus CGT Fleury

- Mise à disposition de vélos électriques utilisables sur le site et empruntables pour trajet domicile/travail suite à l'action de notre élue DP.
- En 2017, l'organisation de la mobilisation des salariés contre les nouvelles règles de remboursement de déplacement en France, a permis d'obtenir la « Prime de mission opérationnelle en métropole ».
- Information et soutien des salariés sur les dossiers de pénibilité.
- Toute l'année le soutien de salarié(e)s victimes d'anomalies salariales, de discrimination
- Information des salariés toute l'année sur les sujets Fleury, Thales ou nationaux.

L'harmonisation des statuts

Nos élus et mandatés négocieront dans votre intérêt d'ici la fin de l'année

Au niveau LAS :

- La hausse des subventions des Activités Socio-Culturelles.
- L'amélioration de l'organisation et de l'indemnisation des horaires atypiques.

Au niveau Groupe :

- La possibilité individuelle d'ajuster son temps de travail avec des aides.
- De meilleures conditions de déplacements et des indemnités prenant en compte les contraintes imposées.
- Des aides supplémentaires pour faciliter la mobilité individuelle.



Un CE et un restaurant d'entreprise à la hauteur

La CGT et les autres organisations ont obtenu un engagement de la direction de LAS pour une augmentation conséquente des budgets des Activités Socio-Culturelles du CE.

Pour Fleury les Aubrais, nous passons de 1,5% en 2018, à 1,6% en 2019 et ensuite à 2,1% en 2024. A terme, le budget ASC du site sera augmenté de 40%.

La CGT propose d'utiliser ce budget pour :

- Calculer **toutes** les subventions au quotient familial pour permettre à un plus grand nombre de participer aux activités.
- Garantir l'équité du financement entre toutes les activités sportives.
- Créer de nouvelles activités en concertation avec les salariés.



Le restaurant d'entreprise de Fleury est géré par le bureau du CE. La CGT propose :

- Lancer un appel d'offre pour mettre en débat avec les salariés le cahier des charges, les tarifs. (Choisir des fournisseurs bio et de circuit court ; améliorer la qualité des préparations, etc).
- Demander à la direction des locaux agrandis et rénovés pour la cuisine et la restauration.
- Exiger une augmentation de 1€ de la subvention direction sur les repas (admission) afin de financer ces améliorations.

Des déplacements indemnisés au bon niveau

Aujourd'hui Thales impose une politique voyage qui ne respecte pas les conventions collectives et les accords Thales.

Une négociation est en cours au niveau du Groupe.

La CGT porte d'obtenir, pour tous :

- De meilleures conditions de déplacement (transport, hébergement, repas).
- Le remboursement de tous les frais annexes hors du forfait étranger (frais bancaires...)
- La compensation financière de la contrainte sur la vie personnelle (réparations diverses et entretien du logement en absence du conjoint, garde des enfants...).
- Une vigilance sur les aspects QVT lors des missions.

